

**Bonne  
Semaine du contrôle  
des infections!**

## PCI – Flash info n° 5



RÉSEAUX RÉGIONAUX DE  
CONTRÔLE DES INFECTIONS

*Donner un coup de main à la santé*

### Certification en contrôle des infections et en épidémiologie (CIC)

#### Le saviez-vous?

- Les professionnels de la prévention et du contrôle des infections doivent réussir à l'examen de certification pour obtenir la CIC (*Certification in Infection Control*).
- La CIC est valide pour cinq ans après la réussite à l'examen (il faut ensuite renouveler la certification).
- L'examen de certification en contrôle des infections est le seul instrument de mesure des connaissances, des compétences et des habiletés fondamentales que les professionnels de la prévention et du contrôle des infections sont censés posséder.
- L'examen est informatisé et il est accessible à l'échelle internationale.
- La raison d'être de la CIC est de protéger le public de ces façons :
  - fournir la mesure standardisée des connaissances fondamentales actuelles des professionnels de la prévention et du contrôle des infections;
  - encourager le perfectionnement personnel et les études;
  - promouvoir le professionnalisme chez les professionnels du contrôle des infections;
  - reconnaître formellement les professionnels de la prévention et du contrôle des infections qui satisfont aux exigences de la certification et de la recertification.
- Pour pouvoir se présenter à l'examen, les professionnels du contrôle des infections doivent:
  - remplir les critères de l'admissibilité;
  - s'assurer que leur pratique quotidienne respecte les critères de la pratique du contrôle des infections.

**Votre Réseau de contrôle des infections local peut vous aider à vous préparer pour l'examen!**

**Veillez communiquer avec nous pour de plus amples renseignements, ou consultez le :**

**[www.cbic.org](http://www.cbic.org)**